







VENTES PAR LE SHERIF.

C'EST-à-DIRE que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés ci-bas. Toutes personnes ayant des réclamations sur ceux sont par le présent requises de les faire connaître...

RATIFICATIONS.

TOUTES les personnes qui peuvent ou prétendent avoir quelques privilèges ou hypothèques, en vertu d'aucun titre, ou par tout autre moyen quelconque dans ou sur les propriétés ci-dessous désignées, sont requises de signifier par écrit leurs oppositions, et de les filer au Bureau du Protonotaire, huit jours au moins avant le jour fixé pour la demande de la ratification, à défaut de quoi elles seront pour toujours forcées du droit de la faire.

VENTES PAR LE SHERIF ET RATIFICATIONS.

DISTRICT DE QUEBEC.

Table listing property sales with columns for Demandeurs, Défendeurs, Immeubles, Où situés, and Vente. Includes entries for James Dinning, Angélique Melatire, Jacques Poiré, etc.

DISTRICT DE ST. FRANCOIS.

Table listing property sales in St. Francois district with columns for Demandeurs, Défendeurs, Immeubles, Où situés, and Vente.

DISTRICT DES TROIS-RIVIERES.

Table listing property sales in Trois-Rivieres district with columns for Demandeurs, Défendeurs, Immeubles, Où situés, and Vente.

RATIFICATIONS.

DISTRICT DE QUEBEC.

Table listing ratifications in Quebec district with columns for Acquéreurs, Vendeurs, Immeubles, Où situés, and Date de R.

AVIS.

TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession vacante de feu MARY SHARP, en son vivant de Québec, sont requises de transmettre leurs comptes sans délai au sousigné Curateur dument appointé à la succession vacante de la dite feu Mary Sharp.

AVIS.

TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu M. JOSEPH GAGNE, bourgeois de Saint Roch, sont requises de présenter leurs comptes aux exécuteurs testamentaires sousignés et tous ceux qui doivent, de payer sous le plus court délai.

AVIS.

TOUTS ceux qui ont des réclamations contre la succession de feu M. CHARLES BRACON, de Québec, marchand, sont priés de filer leurs comptes dûment attestés au Bureau du Notaire sousigné, d'ici au deux Juillet prochain, pour être entrés dans l'inventaire; et ceux qui peuvent devoir à cette succession sont également priés de payer sous le même délai au sousigné.

AVIS.

Le bateau à vapeur le CHAR-LEVOIX commencera à faire le voyage cette saison entre Québec et Montréal, SAMEDI le 20 du courant, à 8 heures P. M. Le point de départ sera le QUAI SAINT ANNE. Le "Charlevoix" touchera à Bastiacan, aux Trois-Rivières, au port Saint-François et à Berthier.

LOIS CRIMINELLES ANGLAISES.

L'AUTEUR informe les souscripteurs et le public que la dernière livraison de cet ouvrage est maintenant en vente à la librairie de M. FRESCHETTE, Québec, de M. E. R. FABRE, Montréal, et chez M. GARCEAU, Trois Rivières. Le prix de l'ouvrage pour les souscripteurs et autres, est de 20c. MM. Les souscripteurs des Campagnes sont priés d'envoyer chercher leurs copies sous le plus court délai.

Le sousigné remercie ses amis et le public en général, de l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis qu'il a commencé, et les informe qu'il a toujours en main un assortiment de faïence, vitres, peinture, clous, huile de lin, térébenthine, vernis, à des prix très modérés.

Joseph GRONDIN, Québec, 13 mai 1843.

VASES EN BOIS.

Le sousigné vient de recevoir et offre en vente à son magasin, n° 2, RUE DU PALAIS, un nouvel approvisionnement de Bois, Cuillers, Caves, Seaux, Laveurs, Barattes, etc., etc., dont le détail serait de beaucoup trop long pour une annonce.

CHARLES BERNARD prend la liberté d'offrir ses remerciements sincères au public en général, pour l'encouragement très libéral qu'il en a reçu, et il informe qu'il continue toujours à tenir son hôtel au même lieu, sur le quai de l'Honorable John Molson. Il s'attend à ce qu'il sera toujours encouragé comme ci-devant, vu qu'il n'épargnera rien pour satisfaire ses pratiques.

ATTENTION!

Les sousigné offre aux marchands détail leurs de la Campagne environ cent-cinquante douzaines de Chapeaux de pays et de soie, à l'épreuve de l'eau, qu'il vendra pour argent comptant à neuf, dix et douze piastres la douzaine.

Le sousigné offre à vendre une quantité de MÉDAILLES DE TEMPERANCE nouvellement reçues de Londres, aussi Quinquallier, Taillanderie, Fet en barres, Ane, Peintures & Huiles, etc., à bon marché.

Comté de New-London, savoir: Norwich, 4 novembre 1842.

AUX MEUNIERES.

TOILE A BLUTEAUX BREVETEE DE BLACKMORE ET CO. SANS couture et très-bien connue, et depuis longtemps en usage en Canada pour bluter la farine; c'est celle qui est à meilleur marché, qui blute le plus vite, et qui s'adapte le plus simplement aux moulins; elle exige peu de force motrice, et répond à toutes les fins qu'on doit se proposer en blutant la farine.

P. DORION prend la liberté d'offrir ses remerciements sincères à ses amis et au public, pour l'encouragement très-libéral qu'il a eu jusqu'ici dans son commerce, et il prévient qu'il se propose, le 1er mai prochain, de transférer son magasin de quincailleries et de coutelleries dans la maison centrale et bien connue, qui appartenait à feu son oncle JOSEPH BIRON, écuyer, n° 12, rue la Montagne. Il attend, par les premiers arrivages de Londres et de Liverpool, un grand assortiment de sa ligne, provenant des meilleures manufactures.

F. E. GARANT,

3, RUE ST-JEAN,

MANUFACTURIER ET TEINTURIER DE PELLETERIES,

OFFRE EN VENTE A SON MAGASIN,

Chapeaux de Castor, de Livourne et de foie pour hommes et enfants; Casquettes de drap, de toile et de soie cités pour do; Couvertures do; Gilets et Caleçons de Chamoux; Stocks, Gants de buck-skin et de coton; Gaiens de soie militaires et autres patrons; Ceintures de soie et de laine supérieures; Aves, un lot de Peaux de Caribou tannées et marées, de blanches et boucannées.

Les Dames et Messieurs qui desirant faire des présents à leurs amis chez l'étranger pourront se procurer une collection à leur gré de différents morceaux d'Europe, de Souliers ouvragés et bien d'autres morceaux en cuir trop longs à énumérer. Il sera prêt à recevoir avec reconnaissance toutes sortes de pelletteries pour préserver des notes durant l'été, et il se flatte de les remettre dans le meilleur ordre. Les personnes qui ne peuvent les envoyer sont priés de lui en laisser avis à son magasin.

F. E. GARANT.

Québec, 9 juin 1843.

GLOVER & FRY

ONT MAINTENANT PRETES A VENDRE LEURS

NOUVELLES MARCHANDISES SECHES, PAPETERIE, &c., &c.

RUE LA FABRIQUE.

20 mai 1843.

SALSEPAREILLE DE SANDS,

POUR LA GUERISON RADICALE DE TOUTES LES MALADIES PROVENANT DE L'IMPURETÉ DU SANG OU D'UNE HABITUDE DU SYSTEME, TELLES QUE

Les scrofules ou mal du roi, les rhumatismes, les éruptions cutanées obstinées, les rougeurs ou pustule de la face, la bile, l'ophtalmie, les dartres, la leigne, les exostoses et gonflements des jointures, les ulcères obtusés, les symptômes syphilitiques, la sciatique, l'hydropisie, les maladies provenant de l'usage inconsidéré du mercure, de l'exposition aux intempéries de l'air, ou des imprudences dans la vie, ainsi bien que les maladies constitutionnelles et chroniques.

EFFETS MERVEILLEUX DE LA SALSEPAREILLE DE SANDS, A NORWICH (CONNECTICUT).

Lisez la lettre suivante de Madame Phillips. Les faits sont à la connaissance de tous les habitants du voisinage.

A M. A. & B. SANDS ET COMP. - MESSIEURS: C'est avec la plus vive reconnaissance que je saisis l'occasion de vous faire savoir le grand soulagement que j'ai retiré de l'usage de votre salsepareille. Je serais heureux aussi que vous fussiez connus, au moyen de la publication, à tous ceux qui sont affligés comme je l'étais naguère moi-même, la relation de ma guérison inattendue, et même long-temps ignorée. C'est une histoire pénible et qui fait mal à raconter; cependant je le ferai un peu de mots, mais fidèlement, pour l'avantage de tant de personnes qui pourraient être aussi efficacement soulagées.

Il y a eu dix-neuf ans dans le mois d'avril, j'eus une maladie dont je me resta une éruption érysipélateuse. Il se forma aussitôt sur toute la surface de mon corps des amas hydropiques qui produisirent un gonflement tel qu'il fallut élargir d'un demi-verge mes vêtements. Ensuite il se forma sur mes bras et mes jambes des ulcères douloureux au-delà de tout ce qu'on peut dire. Durant plusieurs années de suite, l'hiver comme l'été, le seul adoucissement à mes souffrances était de verser de l'eau froide sur ces parties. Des membres le mal gagnait tout mon corps. Littéralement parlant, il n'y avait pas de repos pour moi, ni le jour ni la nuit. Lorsque je me couchais, les douleurs s'élevaient par tout mon système et me forçaient de me lever et de me promener dix heures durant, de sorte que j'étais presque entièrement privé de sommeil. Cependant l'érysipèle conservait son activité, les ulcères s'étendaient, et persévéraient si avant dans les chairs qu'ils ont été deux ans et demi-sujets à saigner. Pendant cet espace de près de vingt ans j'ai consulté beaucoup de médecins. Ils ont appelé ma maladie, parce qu'elle était accompagnée d'une toux opiniâtre et d'un mal de côté constant et actif, ils l'ont appelée une consommation hydroïque, et quoiqu'ils fussent d'habiles médecins, ils n'ont pu me procurer qu'un soulagement partiel et temporaire. J'ai eu beaucoup d'autres complications que je n'entreprendrais pas de décrire ici. J'ai aussi fait usage de beaucoup de médicaments que l'on me recommandait comme des remèdes infaillibles pour cette maladie, mais toujours sans succès, et l'empris toujours.

Dans cette condition critique, abandonnée de mes amis, et n'espérant moi-même de soulagement que de la mort, la Providence, dans sa bonté, me procura le secours opportun de votre inappréciable salsepareille. Une seule bouteille me donna une assurance de santé que je n'avais pas éprouvée une seule fois depuis vingt ans. Quand j'en eus pris une seconde, mon gonflement diminua, et douze jours après le 8 octobre, je m'étais remis à faire usage de votre salsepareille, j'ai pu, jour la nuit, d'un sommeil et d'un repos aussi rafraîchissants que j'en avais jamais goûtés lorsque j'étais en santé parfaite. De plus, j'ai été dans ce court-espace de temps soulagés de ces douleurs cuisantes et incessantes qui avaient affligé mes membres sous quatre, l'érysipèle a disparu, et ma corpulence est presque réduite à sa première mesure.

Je regarde comme un privilège de pouvoir rendre ce témoignage aux effets salutaires de votre salsepareille. mille remerciements, messieurs, de la part d'une personne qui vous doit, après Dieu, son bien-être et ses espérances de santé. Et puisse la même Providence qui m'a dirigée vers votre aide faire de vous les heureux et honorés instruments de ses bienfaits pour d'autres affligés et réduits au désespoir comme l'était votre très-soulagé et très-reconnaissant ami, ASENATH M. PHILLIPS.

Comté de New-London, savoir: Norwich, 4 novembre 1842.

Par-devant moi sousigné a comparu en personne la sus-nommée Asepath M. Phillips, laquelle a affirmé par serment les faits énoncés dans la relation ci-dessus.

(Signé) RUFUS W. MATHEWSAN, Juge de Paix.

Connaissant personnellement Madame Phillips, je certifie que les faits ci-dessus affirmés sont substantiellement exacts.

(Signé) WILLIAM H. RICHARDS, Ministre de l'Evangile à Norwich (Connecticut).

Préparé et vendu par A. B. SANDS & Co., droguistes et chimistes, aux bâtiments en granit, 273 Broadway, encornerie Chambers-street, New-York. Et à vendre chez les divers droguistes des Etats-Unis. - Prix 1 \$ la bouteille; six bouteilles pour 5 \$.

On prie respectueusement le public de se rappeler que c'est la salsepareille de Sands qui a opéré et qui opère tous les jours de si remarquables guérisons de la classe de maladies la plus difficile à guérir de toutes celles auxquelles est sujet le corps humain. Demandez la salsepareille de Sands et point d'autres.

HUILE DE MARSOUIN DEUX FOIS CLARIFIEE.

AVENDRE chez les sousignés, Agents, pour cette vente, de MM. CASGRAIN et TETU, de la Rivière-Quelie, HUILE DE MARSOUIN clarifiée par un nouveau procédé et préparée avec le plus grand soin pour l'usage des familles. Cette huile est garantie supérieure aux meilleures huiles d'Olive employées dans les lampes, sous le double rapport de la durée et de la beauté de la lumière qu'elle produit. Elle est aussi exemptée d'une mauvaise odeur et ne produit point de fumée.

JAMES GIBB & Co., Rue Saint Pierre.

Québec, 14 juin 1843.

LIVRES D'ECOLE, ETC., EN GROS ET EN DETAIL.

Le sousigné offre en vente au no 27, rue St. Ursule, Haute-Ville,

UNE nouvelle édition du *Nouvel Alpha* de François à l'usage des Enfants, par Laurin. Pénock, Cathéchisme de Géographie, à l'usage des écoles. Abrégé de l'histoire du Canada, en cinq parties, par Perrault.

Nouveaux de St. François-Xavier. Nouvelle Edition en gros caractères. Le Chansonnier Canadien, ou nouveau recueil de Chansons, par Laurin.

Wm. RUTHVEN, Québec, 2 juin 1843.

CARDES.

LES sousignés auront constamment en main un assortiment de CARDES à MOULIN et à MAINS de qualités supérieures de la manufacture "BEAVER WORKS," Montréal.

F. X. METHOT & Co, Québec, 20 mai 1843.

CORDAGE anglais, EAU-DE-VIE de Bordeaux, PAPIER POST, fouscap et pot, Do à enveloppe, Amidon,

à vendre par C. S. BOURNE, 23 mai 1843. près de la Banque de Montréal.

BRASSERIE DE ST. ROCH.

LES sousignés donnent avis par le présent que depuis leur acquisition de ce vaste et précieux établissement, si bien connu, ils se sont occupés d'en renouveler l'intérieur et y ont introduit toutes les améliorations modernes qui ont porté l'art du brasseur à un si haut degré de perfection dans la Grande-Bretagne et l'Irlande. Aussi se flattent-ils de pouvoir en tout temps livrer de la bière égale sinon supérieure à toute autre dans la province. Ils ont maintenant, prêtes à l'usage, de l'ALE PALE et de la BIÈRE DE TABLE, et ils auront sous peu DU PORTER ET DE L'ALE DE BURTON.

Ils sollicitent respectueusement une part du patronage public. (Signé) THOS. W. LLOYD, PAUL LEPPER.

28 Novembre 1842. p. 143.

REGISTRE, JOURNAL, INDEX, ETC., ETC.

LES sousignés tiennent toujours en mains tous les livres nécessaires aux régistres, dans les formes prescrites par la loi.

THOS. CARY, & Co, Québec, 9 juin 1843.

TAPIS.

LES sousignés viennent de recevoir un très grand assortiment de Tapis de Brussel, Imperial, fin et supérieur d'Ecosse, d'une qualité supérieure qu'ils offrent à des prix réduits.

PIERRE BOISSEAU & Cie, Québec, 18 mai 1843.

SE DEBARQUENT

Du bord de la golette ATTENTION, d'Haifax, QUARANTE-QUATRE boucauts cassonade brillante

24 tonnes Rhum de la Jamaïque fort, 10 quarts Gingenbre de la Jamaïque 10 tonnes Gaisac

H. J. NOAD, Québec, 17 juin 1843. Quai Bidden.

LISTE DES AGENTS.

- E. R. FABRE, Ecuyer, Montréal. M. L. B. GARCEAU, Trois-Rivières. LOUIS BARBEREAU, Ecuyer, Rivière du Loup. H. DE ROUVILLE, Ecuyer, St-Hilaire de Rouville. JOHN KANE, Bale St-Paul. ISAIE NOEL, Ecuyer, St-Antoine. DR. ETIENNE TACHE, St-Thomas. AMABLE MORIN, Ecuyer, Rivière-Quelie. MM. CASGRAIN & TETU, St. Anne Lapocatière. ALEXIS GILBERT, Ecuyer, Kamosouraska. M. R. POIZE, Ecuyer, Labinrière. MAJOR JOE FILTEAU, St-Jean Port Joly. M. JONAS FRASER, Ecuyer, Trois-Pistoles. FR. TETU, Ecuyer, Malbaie. EDOUARD TREMBLAY, Ecuyer, Malbaie.